

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 26 juin 2025

SOMMAIRE

1. Compte Administratif 2024 et Budget Supplémentaire 2025 :
La Région maintient le cap de l'action publique dans un contexte financier
contraint.....page 3
2. Sécurité dans les transports : La Région passe à la vitesse
supérieure.....page 5
3. Pass Groupe Week-end : La Région lance un nouveau Pass pour
bouger plus et dépenser moinspage 7
4. Chercheurs internationaux : La Région ouvre ses portes aux talents
venus des Etats-Unispage 8
5. Enseignement supérieur : La Région et les universités du territoire
unissent leurs forces.....page 10
6. Très haut débit partout, pour tous : La Région s'engage pour les zones
les plus isolées.....page 12
7. Santé publique : La Région présente un bilan positif à mi-parcourspage 13

1. Compte Administratif 2024 et Budget Supplémentaire 2025 : La Région maintient le cap de l'action publique dans un contexte financier contraint

Le compte administratif, qui rend compte de la réalisation effective du budget régional en 2024, et le budget supplémentaire 2025 qui ajuste le budget voté en décembre dernier, a été soumis au vote de l'assemblée ce 26 juin 2025.

Compte Administratif 2024

Des choix cohérents, une gestion efficace

Le Compte Administratif est un document majeur pour la collectivité. Il témoigne, chiffres à l'appui, de la réalisation des politiques publiques engagées. Pour 2024, les dépenses s'élèvent à 4,09 milliards d'euros et les recettes à 4,10 milliards d'euros, générant un excédent de +7,2 millions d'euros pour 2024, porté à +23,5 millions d'euros en intégrant les résultats antérieurs ; preuve d'un pilotage financier précis par la Collectivité régionale.

Des politiques régionales tenues malgré un contexte complexe

Dans un contexte d'effort budgétaire national accentué, les trois grandes compétences obligatoires de la Région (mobilités, lycées, formation professionnelle et apprentissage) ont été maintenues comme priorités budgétaires, concentrant une large part des crédits mobilisés. L'aménagement équilibré du territoire, le soutien à l'emploi et aux entreprises et la lutte contre le changement climatique viennent compléter les priorités régionales.

Le Compte Administratif confirme que la Région Grand Est a atteint en 2024 un niveau d'investissements exceptionnel, preuve de la volonté d'investir pour l'avenir de tous les habitants et territoires régionaux. Comme les années précédentes, le transport ferroviaire régional, à lui seul, représente le premier investissement de la Région, confirmant l'engagement fort en matière de mobilité durable.

Budget Supplémentaire 2025

Ajuster, tenir bon, continuer d'agir

Comme chaque année, le Budget Supplémentaire a pour vocation :

- d'intégrer le résultat de l'exercice précédent,
- de tenir compte des évolutions budgétaires et des priorités politiques apparues depuis le début d'année,
- de mettre à jour les prévisions de recettes et de dépenses en fonction du contexte national.

Ce budget supplémentaire, 1ère étape budgétaire postérieure à l'adoption de la Loi de Finances est aussi le reflet d'un environnement financier sous forte tension. Si la Loi de Finances 2025 demande un effort à chacun des niveaux de collectivité, les Régions sont de loin le niveau de collectivités le plus impacté par les efforts budgétaires à faire. A date, cela engendrerait un impact négatif de plus de 100 millions d'euros sur la section de fonctionnement de la Région Grand Est, auquel s'ajoute l'impact sur l'investissement.

Une capacité d'adaptation face aux contraintes

Malgré ce cadre contraint, dans le Budget Supplémentaire, la Région fait des choix politiques forts :

- baisser le recours à l'emprunt de 17,8 millions d'euros,
- réduire ses dépenses de fonctionnement budgétées de 22,4 millions d'euros,
- mais augmenter ses dépenses d'investissement de près de 47,7 millions d'euros,

Ainsi, la Région ne renonce pas à un niveau d'investissement important, en dépit de la situation budgétaire difficile et incertaine.

Exemples d'actions inscrites au Budget Supplémentaire 2025

Plus de 10 millions d'euros supplémentaires sont proposés en crédits de paiement dans le cadre du BS 2025, permettant à la Région de maintenir son engagement en faveur d'actions prioritaires pour la jeunesse, pour les agriculteurs très touchés par les crises et pour les entreprises du territoire.

Parmi les actions inscrites au BS 2025 :

- ✓ Pour assurer des conditions favorables à la réussite des lycéens et leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions : déploiement du plan NEOLUX
- ✓ Poursuivre l'accompagnement aux transitions auprès des entreprises et développer la performance industrielle (chèque CREA, soutien aux pôles de compétitivité, etc.).
- ✓ Soutenir l'agriculture notamment à travers l'aide à la mise en œuvre de la campagne exceptionnelle de vaccinations FCO-MHE2025 (Fièvre Catarrhale Ovine et Maladie Hémorragique Épizootique) ou l'abondement des dossiers FEADER Agro équipements.
- ✓ Soutenir la création et la diffusion culturelle ainsi que le patrimoine culturel à travers le financement du bilinguisme.

Une Région qui investit malgré les contraintes

Grâce à une gestion responsable et à des choix budgétaires mesurés, la Région Grand Est continue d'investir massivement dans ses priorités : la jeunesse, l'économie, la transition écologique, la mobilité, les territoires et l'innovation.

2. Sécurité dans les transports : la Région passe à la vitesse supérieure

La Région Grand Est agit pour garantir un climat de confiance et un sentiment de sécurité dans les transports Fluo, qu'ils soient routiers ou ferroviaires, avec une nouvelle feuille de route 2025-2028. Objectif : faire de la sécurité un droit fondamental pour tous les usagers, sur tous les trajets et dans tous les territoires.

Depuis 2021, un travail complet est effectué : vidéoprotection renforcée, coopération avec les forces de l'ordre, dispositifs humains de lutte contre le harcèlement, expérimentations ciblées, entre autres. Aujourd'hui, la Région Grand Est poursuit son ambition avec de nouvelles actions.

Feuille de route 2026 : gouvernance renforcée, pilotage régional affirmé !

A partir de 2026, la Région reprendra le pilotage de la Sûreté ferroviaire, aujourd'hui intégré au contrat TER, afin de disposer d'un contrôle direct, plus transparent et équitable entre opérateurs et territoires. Ce pilotage régional sera assorti d'un engagement financier annuel de près de 3,5 millions d'euros, mobilisant environ 150 agents de la Sûreté ferroviaire répartis en trois unités. La nouvelle gouvernance se traduira également par une convention renforcée avec la Gendarmerie nationale, qui sera élargie aux transports routiers TER.

Enfin, dès cette année, plusieurs expérimentations seront lancées : intensification de la surveillance dans les trains circulant en heures creuses, déploiement de la vidéosurveillance sur six lignes routières, et installations du dispositif d'alerte MONSHERIF© dans 28 véhicules routiers.

Le dispositif de lutte contre le harcèlement dans les transports sera, lui aussi, intensifié, avec prochainement le lancement d'un concours vidéo « Non au harcèlement » en partenariat avec SNCF Voyageurs, Gares & Connexions et l'Inspection d'Académie, d'un projet éducatif à destination des lycéens, associant le Conseil régional des Jeunes, l'extension du plan Angela à d'autres gares du Grand Est, et l'expérimentation de la descente à la demande sur les lignes Fluo Remiremont-La Bresse et Remiremont-Bussang.

Un bilan solide depuis 2021 : des mesures concrètes et efficaces

➤ Lutter contre le harcèlement dans les transports

- Chaque jour, des femmes sont victimes de harcèlement sexiste ou sexuel dans les transports en commun, alors qu'elles représentent deux voyageurs sur trois. Pour y faire face, la Région a mis en place en mars 2023, un comité de pilotage dédié, rassemblant tous les acteurs concernés (Région, SNCF, forces de l'ordre, État).

Cette coopération a permis de :

- Former et sensibiliser les agents SNCF, les lycéens et les usagers.

- Déployer des campagnes de communication et d'information, avec des animations régulières dans trois gares (Charleville-Mézières, Forbach et Saint-Louis) et un affichage permanent dans 28 gares¹.
- Recueillir des témoignages d'usagers afin d'apporter des adaptations en gare et corriger les points de vulnérabilité.

Le 31 17 : un réflexe pour tous les voyageurs :

Créé en Île-de-France en 2010 et généralisé en 2015, le 31 17 permet de signaler tout événement de sûreté dans les transports ferroviaires, 24h/24 et 7j/7. Géré depuis 2021 par la Direction de la Sûreté SNCF, ce service est accessible par téléphone (31 17) ou par SMS au 31 17 7, plus discret en situation sensible. L'application "Alerte 31 17" permet aussi de déclencher rapidement une alerte, avec des options adaptées : sécurité, assistance, incivilités, atteintes sexuelles. Un outil simple, efficace et toujours à portée de main.

➤ **Renforcement de la vidéoprotection**

- Aujourd'hui, 48 gares sont déjà équipées de vidéoprotection, pour un total de 920 caméras. 21 de ces gares bénéficieront prochainement d'un programme de régénération du matériel ;
- Cette année, une expérimentation spécifique démarrera dans quatre gares de Metz Métropole (Metz Nord, Woippy, Ars-sur-Moselle et Peltre), avec l'installation de 51 caméras supplémentaires ;
- D'ici 2028, 52 gares seront couvertes, soit +47 % de caméras installées ;
- Dans les cars Fluo, la vidéoprotection est progressivement généralisée. Le bouton d'alerte MONSHERIF² viendra compléter ce pack sécurité, permettant des interventions rapides et ciblées en cas d'agression.

➤ **Amplification de la sécurité de proximité**

- Depuis 2021, la Région a noué un partenariat avec la Gendarmerie nationale, mobilisant des patrouilles de réservistes dans les trains et gares situées en zone gendarmerie. Cette coopération prolongée jusqu'à fin 2025 et financée à hauteur de 873 000 euros, a permis de :
 - Programmer 772 patrouilles entre juin 2022 et mai 2025 ;
 - Accompagner près de 4 600 trains ;
 - Apaiser les tensions et renforcer la surveillance notamment en zones rurales.
- La Région a également mis en place, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, un dispositif de gratuité pour les policiers et gendarmes en service opérationnel dans les TER. Depuis 2024, cette mesure s'applique également aux patrouilles transfrontalières franco-luxembourgeoises.

La sécurité reste une priorité, afin que chaque trajet se déroule en toute confiance.

¹ * Il s'agit des gares de : Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Sélestat, Haguenau, Molsheim, Saverne, Saint-Louis, Bischwiller, Erstein, Obernai, Benfeld, Cernay, Entzheim, Barr, Givet, Sedan, Rethel, Mohon, Novion-sur-Meuse, Charleville-Mézières, Troyes, Forbach, Sarreguemines, Saint-Avold, Béning-lès-Saint-Avold, Metz et Sarrebourg.

² Ce dispositif intégré au poste de conduite permet de géolocaliser le véhicule en temps réel et de déclencher une alerte en cas d'incident.

3. Pass Groupe Week-end : la Région lance un nouveau Pass pour bouger plus et dépenser moins !

Afin de favoriser les déplacements en train et en car le week-end et de rendre l'offre régionale plus attractive pour les voyages en famille ou entre amis, la Région lance le Pass Groupe Week-end, disponible à partir du 1^{er} juillet 2025.

Proposé au tarif unique de 40 euros la journée, ce nouveau pass permettra à un groupe de 2 à 5 personnes de voyager en illimité sur l'ensemble du réseau Fluo régional (trains et cars), y compris sur les lignes vers Paris (lignes 1 et 4), les samedis, dimanches et jours fériés.

Un titre simple, souple et 100 % digital

- Valable sur une journée, de minuit à minuit (fin de service incluse),
- Pour tous types de groupes (familles ou non), sans condition d'âge,
- Disponible **exclusivement en ligne**,
- Non cumulable avec d'autres réductions (Carte Fluo, Familles nombreuses, etc.),
- Nécessite une **réservation gratuite** sur les lignes 1 et 4 (vers Paris),
- Hors lignes transfrontalières dans un premier temps.

Un atout pour le pouvoir d'achat

Ce nouveau produit tarifaire répond à un triple objectif : améliorer l'accessibilité des déplacements pour tous, favoriser le passage à des modes de déplacement à faible impact environnemental, et surtout contribuer au pouvoir d'achat des ménages.

En facilitant l'accès aux transports en commun le week-end — période marquée par de nombreux trajets de loisirs et une forte utilisation de la voiture — la Région apporte une réponse concrète, pragmatique et adaptée aux besoins des habitants tout en agissant pour leur pouvoir d'achat.

Avec un tarif attractif, permettant à un groupe de 2 à 5 personnes de voyager pour moins de 10 euros par personne dans certains cas, c'est une démonstration forte qu'une Collectivité peut allier intérêt général, transition écologique et soutien au budget des ménages.

4. Chercheurs internationaux : la Région ouvre ses portes aux talents venus des États-Unis

Dans un contexte international marqué par des attaques préoccupantes contre la recherche et l'enseignement supérieur, notamment aux États-Unis, la Région Grand Est affirme son attachement à la liberté académique et à la circulation internationale des savoirs. Elle annonce le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'accueil de chercheurs de haut niveau exerçant actuellement aux États-Unis.

Un dispositif de solidarité scientifique internationale

Inspiré par le mouvement « Stand Up For Science », et dans la continuité de partenariats historiques comme le programme Fulbright³ ou l'initiative « Make Our Planet Great Again », cet AMI vise à offrir un cadre d'accueil ambitieux et structuré pour des chercheurs internationaux de toutes nationalités. Il s'inscrit dans une démarche collective associant la Région, les universités, les organismes de recherche et les intercommunalités accueillant des sites académiques d'excellence.

Un soutien aux projets de recherche dans les filières stratégiques du Grand Est

Les projets proposés devront s'inscrire dans les domaines prioritaires définis par le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), à savoir :

- La santé
- La bio-économie
- La transformation et la décarbonation de l'industrie
- Les matériaux issus des ressources régionales
- Les ressources géologiques
- L'intelligence artificielle appliquée aux enjeux régionaux

L'objectif est double : renforcer l'attractivité académique du Grand Est, tout en consolidant son écosystème de recherche au service des transitions scientifiques, économiques et sociétales.

Un accueil sur mesure pour les chercheurs et leurs familles

La Région souhaite aller au-delà du seul cadre professionnel en proposant, avec les métropoles et agglomérations partenaires, un accompagnement global des chercheurs et de leurs familles. Ce « Welcome Package » couvrira les besoins aussi bien administratifs, familiaux ou de logements. Il constitue un levier clé pour garantir des conditions d'installation pérennes et attractives.

Une initiative ouverte et partenariale

L'AMI est ouvert à l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, aux organismes nationaux de recherche implantés dans le Grand Est ainsi qu'aux fondations universitaires et de coopération scientifique. Le choix des chercheurs accueillis relève de l'autonomie des établissements, et la sélection s'effectuera en lien avec les métropoles et agglomérations partenaires : Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Metz, Reims et Troyes.

³ Le programme Fulbright est un système de bourses d'études très sélectif et fondé sur le mérite, subventionné conjointement par le département d'État des États-Unis et par les gouvernements des pays désireux d'y participer. Ce programme a été créé aux États-Unis en 1946 dans l'espoir qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les échanges culturels et éducatifs entre pays contribueraient à asseoir durablement la paix.

Un accompagnement sur mesure

Cet appel ne prévoit pas de soutien financier automatique. Pour chaque projet retenu, la Région co-construira avec les porteurs une solution d'accompagnement sur-mesure, mobilisant les ressources techniques, financières et administratives nécessaires à la réussite de l'accueil. Le soutien pourra également être renforcé par les moyens dédiés à la démarche nationale « Choose France for Science ».

INFORMATIONS PRATIQUES

Calendrier

- Ouverture du dépôt des dossiers : 1^{er} juillet 2025
- Clôture : 30 septembre 2025
- Sélection des candidatures : fin octobre 2025
- Notification des établissements : fin novembre 2025

Les candidatures seront analysées par un comité présidé par la Région Grand Est, associant les collectivités concernées (Strasbourg, Mulhouse, Nancy, Metz, Reims, Troyes).

Modalités de candidature

Les dossiers devront comporter :

- Le curriculum vitae du chercheur et ses distinctions
- Une lettre d'engagement de l'établissement
- Une présentation détaillée du projet scientifique, son budget, son articulation avec les priorités régionales
- Les besoins liés à l'accueil du chercheur et de sa famille

Les dossiers doivent être transmis par courriel à : competencesrecherche@grandest.fr

5. Enseignement supérieur : la Région et les universités du territoire unissent leurs forces

Lors de la Séance Plénière du 26 juin 2025, la Région Grand Est a marqué une nouvelle étape en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI) avec la signature d'une convention 2026-2028 avec les cinq universités du territoire. Ce partenariat concrétise une ambition commune face aux grands défis du territoire, à travers une coopération structurée et porteuse de sens.

Un engagement stratégique et financier

Depuis 2021, début de la mandature, la Région Grand Est a déjà mobilisé plus de **240 millions d'euros** en faveur du secteur de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). Cet engagement couvre un large spectre d'actions : financement de thèses, soutien à la recherche, création de start-ups, chaires industrielles, infrastructures de pointe, promotion de la culture scientifique, entrepreneuriat étudiant, vie étudiante, etc. La convention-cadre vient inscrire ces efforts dans une perspective de lisibilité, de visibilité et d'efficacité accrues.

Neuf défis régionaux prioritaires

La convention répond à **9 défis territoriaux majeurs** identifiés à l'issue de plus de 20 dialogues territoriaux avec plus de 1 000 participants :

Ces défis, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, nourrissent la stratégie régionale à travers **quatre grandes priorités** :

- la réussite étudiante,
- l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur,
- l'attractivité scientifique,
- le transfert technologique.



Une convention-cadre déclinée de manière opérationnelle

La convention sera suivie de **cinq conventions bilatérales** entre la Région et chaque université, qui prendront en compte les spécificités locales. Les grands principes qui structurent la convention sont :

- **une autonomie renforcée** pour les établissements,
- **une gouvernance collégiale et territorialisée**,
- **une stratégie européenne et transfrontalière** consolidée,
- **des chantiers prioritaires** en lien avec les besoins des territoires.

Des priorités concrètes au service du territoire

Les axes d'action comprennent notamment :

- Le soutien à la **réussite et à l'engagement des étudiants** (formation, insertion professionnelle, rénovation du bâti universitaire) ;
- L'**attractivité scientifique** et la réponse à la **pénurie de compétences** ;
- L'**accélération de l'innovation** et du transfert technologique ;
- Le **renforcement de l'ancrage territorial** des universités.

Une Région qui investit pour l'avenir

Par cette convention, la Région Grand Est réaffirme son choix stratégique d'unir ses forces avec celles des universités pour faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un **levier puissant de transformation économique, écologique et sociale**.

6. Très haut débit partout, pour tous : la Région s'engage pour les zones les plus isolées

Grâce à un nouveau dispositif de soutien aux solutions satellitaires, approuvé en séance plénière le 26 juin 2025, la Région Grand Est assure un accès équitable au numérique pour tous ses habitants, même les plus éloignés des réseaux « fibre » Losange et Rosace.

Alors que 99,6 % des foyers du Grand Est situés sur les territoires relevant de l'aménagement numérique porté par la Région sont aujourd'hui couverts par la fibre optique grâce à une politique régionale ambitieuse de déploiement du très haut débit, la Région Grand Est s'engage à apporter son accompagnement aux 0,4% hors de portée d'un raccordement à la fibre. Pour ces sites dits « isolés », le Conseil Régional met en place une solution alternative concrète : un soutien financier à l'équipement en technologies sans fil satellitaires.

Depuis 2016, la Région a mené un chantier d'infrastructures numériques d'envergure qui a permis de déployer près de 1,4 million de prises optiques sur l'ensemble des territoires du Grand Est, en ciblant prioritairement les zones peu denses ou rurales. Sans cette initiative publique, ces zones auraient été dépourvues de toute connectivité Très Haut Débit.

Grâce à cette politique volontariste, le Grand Est est aujourd'hui considéré comme une région pionnière, en pointe en France, et l'une des plus connectées d'Europe.

Une politique d'inclusion numérique : pour l'éducation, la culture, le travail

L'accès au très haut débit n'est plus un simple confort : c'est une condition indispensable pour accéder aux services publics en ligne, à l'éducation à distance, à la culture numérique, à une téléconsultation ou encore au télétravail. C'est pourquoi la Région Grand Est fait de cette généralisation une priorité, y compris pour les habitations ou locaux professionnels les plus isolés.

En facilitant ainsi l'accès à Internet et au Très Haut Débit, la Région garantit à tous ses citoyens les mêmes droits d'accès aux ressources pédagogiques, aux démarches administratives, à l'information et aux opportunités professionnelles, où qu'ils vivent.

Une aide régionale pour s'équiper

Concrètement, toute personne physique ou morale domiciliée sur les territoires couverts par les réseaux publics Rosace et Losange — mais non éligible à la fibre — pourra bénéficier d'une aide régionale couvrant le reste à charge des frais d'équipement et d'installation d'un accès satellitaire, dans la limite de 300 euros.

Cette aide est complémentaire aux dispositifs nationaux existants (notamment le dispositif « Cohésion Numérique des Territoires » de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires qui a été prolongé jusqu'à fin 2025), et pourra être demandée à compter du 1^{er} juillet 2025.

Un budget dédié de 1,2 million d'euros

Ce soutien est rendu possible grâce à une enveloppe de 1,2 million d'euros affectée par la Région sur plusieurs exercices, avec un traitement des demandes rapide et sans critères subjectifs : tout dossier respectant les conditions recevra une aide dans la limite des crédits disponibles.

7. Santé publique : la Région présente un bilan positif à mi-parcours

Quatre ans après l'adoption de sa feuille de route santé 2021-2027, la Région Grand Est dresse un premier bilan positif de son action en matière de santé publique. Avec 67 % des 170 actions programmées déjà finalisées et 9 % supplémentaires en passe de l'être courant 2025, la Région affirme son engagement à améliorer la santé des habitants de son territoire en s'appuyant sur une approche globale et innovante.

Un engagement régional fort

Avec 115 actions déjà mises en œuvre sur les 170 programmées (soit 67 %) et 16 actions supplémentaires opérationnelles courant 2025 (soit 9 %), le bilan intermédiaire de la Région Grand Est en matière de santé est très encourageant. Alors que la santé est la préoccupation première des Français et des habitants du Grand Est, ces chiffres démontrent l'ambition de la Région pour favoriser l'accès aux soins, la prévention et la formation des personnels médicaux.

Soutenir de nouveaux modes d'exercice

Parmi les priorités régionales figure la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) destiné à salarier des médecins généralistes et autres professionnels de santé au sein de centres de santé. Ce modèle d'exercice, complémentaire à la médecine libérale, vise à garantir la présence médicale de proximité en conjuguant qualité des soins, attractivité des postes et soutenabilité financière. Il s'adresse en priorité aux territoires en tension, où l'accès aux soins reste difficile malgré les dispositifs déjà engagés.

Un accès équitable aux soins

Ce nouveau levier complète les nombreuses actions déjà mises en place par la Région pour faire face aux déserts médicaux, qui touchent plus de 70 % de ses territoires. Depuis 2021, plus de 1 200 projets ont été soutenus, comprenant des aides à l'installation, la création de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles et la mise en place de près de 200 sites de télémedecine. Par exemple, en partenariat avec l'ARS et l'Assurance Maladie, le projet e-Meuse Santé a déjà permis le déploiement de 16 lieux de téléconsultation avec plus de 6 000 actes réalisés dans la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse.

Des innovations pour l'avenir de la santé

L'attractivité et la compétitivité de la filière santé constituent un enjeu majeur pour la Région. Ainsi, 100 projets et entreprises innovantes bénéficient d'un soutien financier pour renforcer le développement de solutions de santé de demain. L'initiative "Quest for Health", premier incubateur en santé du Grand Est, est au cœur de cette dynamique.

En parallèle, la Région investit massivement dans la formation aux métiers de la santé, avec une hausse de 33 % des places en formation pour les infirmiers et de 100 % pour les aides-soignants depuis 2019. Elle accompagne également les hôpitaux dans leur modernisation, notamment via le programme "Hôpital du Futur" 1 et 2, avec un budget maximum de 18 millions d'euros financé par les fonds européens REACT-EU, la Région et l'ARS.

Une meilleure qualité de vie

La Région a également renforcé son engagement en faveur de la santé environnementale, notamment avec la signature du 4^{ème} Plan Régional Santé Environnement et par la création d'une mission Eau qui a permis de réduire la pollution des eaux souterraines par les pesticides favorisant ainsi le développement de cultures à bas niveau d'impact sur près de 15 000 hectares.